

**DU MERCREDI 10 JUIN 2020**

Nbre de conseillers en exercice : 19  
 Présents : 19  
 Votants : 19

**L'an Deux Mil Dix-vingt, le 10 juin, à 20h30**

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Priest-sous-Aixe, dûment convoqué, le 5 juin 2020, S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur BARRY Philippe, Maire,**

**Présents : Mmes BEAUPEU Muriel-de FERLUC Véronique-LACORRE Brigitte-LARCHER Sarah-MARQUET Malika-MAURY Michèle-MILAZZO Amélie-TREBUCHERE Céline -VIRANTIN Sandra MM. AUVERT Pascal - BERROU Yves - CHARBONNIER Laurent- CHARBONNIER Romain-GUEYSSET Daniel -JAMMET Thierry-METZ Guillaume-PAULHAN Eric-PICOU Antony-**

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire : Céline TREBUCHERE**

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 mai 2020
- Création des commissions municipales, choix du nombre de conseillers au sein de chaque commission et désignation des membres.
- Création d'une Commission d'appel d'Offres et désignation de ses membres
- Désignation du représentant au Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un correspondant sécurité routière
- Confirmation du maintien des projets de garderie et d'aménagement du centre-bourg en vue de la demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux
- Questions diverses

**Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 mai 2020**

Monsieur le Maire soumet au conseil le compte-rendu de la dernière séance. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

**Création des commissions municipales, choix du nombre de conseillers au sein de chaque commission et désignation des membres**

**Délib 2020/15**

Monsieur le Maire propose la création de 6 commissions dont les thématiques seraient :

- Commission Voirie - Urbanisme- Assainissement - Espaces Publics - Espaces Verts
- Commission Solidarité - Santé - Affaires Sociales
- Commission Bâtiments - Développement Économique - Tourisme - Vie Associative – Sports
- Commission Enfance et Jeunesse – Ecole
- Commission Culture et Communication
- Commission Finances et Budget

Sur le nombre et les thématiques, le conseil, à l'unanimité, décide de valider les propositions.

S'agissant de la composition de ces commissions, Monsieur le Maire précise qu'elle doit refléter le pluralisme au sein du conseil. Ainsi, il propose que chaque commission soit composée, en plus du Maire, Président de droit de chacune, de 7 membres dont 6 issus de la liste majoritaire et 1 issu de la liste minoritaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

S'agissant de la désignation des membres, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le mode de scrutin, à savoir secret ou à main levée. Le conseil se prononce à l'unanimité en faveur du vote à main levée.

Après appel à candidatures :

- considérant la présence d'une seule liste de titulaires et une seule liste de suppléants pour chacune des commissions,

-considérant que les élus de la liste minoritaire n'ont pas souhaité présenter de candidats pour les commissions suivantes : Commission Culture et Communication et Commission Finances et Budget,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne au sein des commissions suivantes :

**- Commission Voirie - Urbanisme- Assainissement - Espaces Publics - Espaces Verts :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BERROU Yves	JAMMET Thierry
CHARBONNIER Laurent	PICOU Anthony
AUVERT Pascal	CHARBONNIER Romain
BEAUPEU Muriel	MARQUET Malika
PAULHAN Eric	DE FERLUC Véronique
METZ Guillaume	TREBUCHERE Céline
VIRANTIN Sandra	LARCHER Sarah

**- Commission Solidarité - Santé - Affaires Sociales**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
AUVERT Pascal	LARCHER Sarah
DE FERLUC Véronique	MARQUET Malika
JAMMET Thierry	CHARBONNIER Romain
MAURY Michèle	BEAUPEU Muriel
MILAZZO Amélie	PAULHAN Eric
TREBUCHERE Céline	VIRANTIN Sandra
LACORRE Brigitte	PICOU Anthony

**- Commission Bâtiments - Développement Économique - Tourisme - Vie Associative – Sports**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
BEAUPEU Muriel	DE FERLUC Véronique
CHARBONNIER Romain	PAULHAN Eric
JAMMET Thierry	AUVERT Pascal
METZ Guillaume	MARQUET Malika
MILAZZO Amélie	TREBUCHERE Céline
VIRANTIN Sandra	LARCHER Sarah
PICOU Anthony	CHARBONNIER Laurent

**- Commission Enfance et Jeunesse – Ecole**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BERROU Yves	BEAUPEU Muriel
DE FERLUC Véronique	PAULHAN Eric
JAMMET Thierry	CHARBONNIER Romain
LARCHER Sarah	AUVERT Pascal
MARQUET Malika	METZ Guillaume
MAURY Michèle	VIRANTIN Sandra
LACORRE Brigitte	PICOU Anthony

**-Commission Culture et Communication**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BEAUPEU Muriel	AUVERT Pascal
CHARBONNIER Romain	PAULHAN Eric
GUEYSSET Daniel	MAURY Michèle
LARCHER Sarah	VIRANTIN Sandra
MARQUET Malika	BERROU Yves
TREBUCHERE Céline	DE FERLUC Véronique

**- Commission Finances et Budget**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BERROU Yves	VIRANTIN Sandra
CHARBONNIER Romain	BEAUPEU Muriel
DE FERLUC Véronique	JAMMET Thierry
MAURY Michèle	GUEYSSET Daniel
PAULHAN Eric	AUVERT Pascal
TREBUCHERE Céline	LARCHER Sarah

**Création d'une Commission d'Appel d'Offres et désignation de ses membres**

**Délib 2020/16**

Monsieur le Maire propose au conseil de constituer une commission d'appel d'offres pour la durée du mandat.

Monsieur le Maire rappelle que cette commission doit être composée du Maire et de 3 membres titulaires (plus 3 membres suppléants). La candidature de plusieurs listes est bien entendu possible.

Monsieur le Maire ayant fait appel à candidatures, une seule liste est présentée.

Considérant que les élus minoritaires n'ont souhaité ni présenter de liste, ni faire partie de la liste candidate,

La liste « PAULHAN Eric », seule candidate présente :

**M. PAULHAN Eric- M. CHARBONNIER Romain-Mme MAURY Michèle, membres titulaires**

**Mme BEAUPEU Muriel- Mme LARCHER Sarah- M. BERROU Yves, membres suppléants**

Sont proclamés **membres titulaires** de la Commission d'appel d'offres les personnes suivantes :

**-M. PAULHAN Eric-M. CHARBONNIER Romain-Mme MAURY Michèle**

Sont proclamés **membres suppléants** de la Commission d'Appel d'offres les personnes suivantes, à l'issue de la désignation selon les modalités indiquées ci-dessus :

**-Mme BEAUPEU Muriel-Mme LARCHER Sarah-M. BERROU Yves**

### **Désignation du représentant au Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV)**

**Délib 2020/17**

Monsieur le Maire informe que la commune doit désigner 1 représentant pour siéger au Secteur Territorial Energies Ouest du SEHV.

Après appel à candidature, Monsieur Romain CHARBONNIER se présente candidat.

Le conseil ayant procédé à cette désignation, a donc été choisi, à l'unanimité, pour représenter la commune de Saint-Priest-sous-Aixe, au secteur Territorial Energies du SEHV :

**-Monsieur Romain CHARBONNIER.**

### **Désignation d'un correspondant Défense**

**Délib 2020/18**

Monsieur le Maire explique qu'il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un correspondant Défense parmi les membres du Conseil Municipal selon les règles démocratiques en vigueur.

Il informe que le correspondant Défense remplit en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. L est également l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. Enfin il dispose d'un espace spécifique sur le site Internet du ministère de la Défense.

Suite à l'appel à candidatures par Monsieur le Maire, Mme LARCHER Sarah se porte candidate.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer Mme Sarah LARCHER, correspondant Défense de la commune.

### **Désignation d'un correspondant Sécurité Routière**

**Délib 2020/19**

Monsieur le Maire fait appel à candidatures.

Se portent candidates : Mme BEAUPEU Muriel et Mme LACORRE Brigitte

Le conseil municipal ayant décidé à l'unanimité de renoncer au scrutin secret, il est procédé au vote à main levée.

Mme BEAUPEU Muriel obtient 16 voix.

Mme LACORRE Brigitte obtient 3 voix.

En conséquence, le conseil municipal désigne **Mme BEAUPEU Muriel** pour occuper les fonctions de correspondant Sécurité Routière de la commune.

**Désignation des représentants au Groupement Syndical de la Forêt des Loges**

**Délib 2020/20**

Monsieur BARRY rappelle que le Groupement de la Forêt des Loges a été constitué entre les communes de Saint-Priest-sous-Aixe , d'Aixe-sur-Vienne, de Cognac-la-Forêt et du Département. Les droits de participation de chaque collectivité sont répartis de la manière suivante :

Commune de Saint-Priest-sous-Aixe : 97%

Commune d'Aixe-sur-Vienne : 1%

Commune de Cognac-la-Forêt : 1%

Département de la Haute-Vienne : 1%

La liste « BARRY Philippe » composée de 8 titulaires et de 8 suppléants comme suit, se porte candidate.

M. BARRY Philippe-M. AUVERT Pascal-Mme VIRANTIN Sandra-M. METZ Guillaume-M. JAMMET Thierry-Mme LARCHER Sarah-PAULHAN Eric-PICOU Antony (titulaires)

M. GUEYSSET Daniel-Mme MARQUET Malika-Mme BEAUPEU Muriel-M. BERROU Yves-M. CHARBONNIER Romain-Mme de FERLUC Véronique-Mme MAURY Michèle-Mme LACORRE Brigitte (suppléants)

Le conseil municipal à l'unanimité décide de désigner en tant que représentants de la commune au sein du groupement syndical forestier de la Forêt des Loges les élus suivants :

Titulaires	Suppléants
M. BARRY Philippe	M. GUEYSSET Daniel
M. AUVERT Pascal	Mme MARQUET Malika
Mme VIRANTIN Sandra	Mme BEAUPEU Muriel
M. METZ Guillaume	M. BERROU Yves
M. JAMMET Thierry	M CHARBONNIER Romain
Mme LARCHER Sarah	Mme de FERLUC Véronique
M. PAULHAN Eric	Mme MAURY Michèle
M. PICOU Antony	Mme LACORRE Brigitte

**Projet d'aménagement d'une nouvelle garderie-DETR****Délib 2020/21**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confirmer la volonté exprimée par le précédent conseil à la délibération 2019/61 du 19 décembre 2019 et autorise le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre concernant ce projet et de demander une aide financière à l'Etat dans le cadre de la programmation DETR 2020.

**Projet d'aménagement et de mise en valeur du bas du bourg DETR et DSIL****Délib 2020/22**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confirmer la volonté exprimée par le précédent conseil à la délibération 2018/48 du 17 décembre 2018 et prend acte du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre concernant ce projet par Monsieur le Maire et de demander une aide financière à l'Etat dans le cadre de la programmation DETR et DSIL.

**Gratuité du service de garderie périscolaire, période de confinement et modulation des tarifs du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020****Délib 2020/23**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide la gratuité du service de la garderie périscolaire pour les élèves ayant fréquenté l'école durant la période de confinement ainsi que l'application d'un tarif journalier de 1.94 € sur la période du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2019-2020 pour l'ensemble des élèves accueillis à la garderie depuis le 14 mai 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h37.